



En finir avec les expulsions locatives sans relogement !

Webinaire de l'Association DALO

Mardi 1er juin 2021, de 15h30 à 17h30

En 2020, la pandémie a conduit le gouvernement à prolonger la trêve hivernale des expulsions, puis à demander aux préfets de veiller à ne pas expulser sans relogement. Cette année, la trêve est à nouveau prolongée jusqu'au 1er juin, mais que se passera-t-il après ?

Le Parlement européen, dans une résolution de janvier 2021, rappelle aux Etats membres que le fait d'expulser sans proposer un relogement adapté à la situation du ménage est contraire au droit international. Pourtant, en France, la législation se contredit : d'un côté elle permet à toute personne menacée d'expulsion de faire valoir son droit au relogement dans le cadre du DALO, de l'autre elle laisse les préfets procéder à des expulsions entre le 1er avril et le 31 octobre.

L'Association DALO demande que notre législation soit mise en pleine conformité avec le droit fondamental au logement. À la suite de son Assemblée générale, qui se tient précisément le 1er juin, elle organise un webinaire ouvert à tous.

Au cours de ce séminaire :

- **Marie-José Aldanas, de Housing Rights Watch**, présentera la législation européenne et les voies de recours qu'elle permet.
- **René Dutrey, du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées**, fera le point de l'application de la loi DALO pour les personnes menacées d'expulsion sans relogement.
- **Delphine Baudet-Collinet, de l'Union Sociale pour l'habitat**, apportera l'éclairage des bailleurs sociaux sur les implications de la prévention des expulsions et du relogement des ménages expulsés.
- **Michel Platzer, d'ATD Quart monde**, fera le constat du décalage entre le niveau des loyers et les ressources des plus pauvres, et présentera des propositions pour remédier à cette cause structurelle des expulsions. Ce constat et ces propositions sont le fruit d'un travail commun réalisé par ATD Quart Monde, la Fondation Abbé Pierre, Solidarité nouvelle pour le logement, le Secours Catholique, Habitat et humanisme et l'Association DALO.
- **Bernard Lacharme, président de l'Association DALO**, conclura les échanges.

Les participants auront la possibilité d'interroger les intervenants, de témoigner ou d'interpeller.

Inscrivez vous en suivant ce lien : https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_-7VVv889T7i8i77HRrcUWA

Vous recevrez un e-mail de confirmation contenant les instructions pour rejoindre le webinaire.

Consultez et faites connaître
le site de l'Association DALO

<http://droitaulogementopposable.org>

